



DEBOUCHES

Au terme du Master-recherche, l'étudiant, en formation initiale ou continue, peut demander à s'inscrire en Doctorat de philosophie.

INSCRIPTION

Dépôt du dossier : 15 Juin
Commission de sélection : juillet et septembre
Tarifs des droits d'inscription
Formation initiale : tarif national
Formation continue : tarif national + 1500 euros
DIU seul : se renseigner auprès de l'établissement

Dossier à demander et à renvoyer à

Faculté de philosophie
Secrétariat des masters
Sylvie Debayle : 04.78.78.70.42 - Geneviève Rey : 04.78.78.72.61.
7 rue Chevreul. BP 0638. 69239 Lyon cedex 02
Télécopie : 04.78.78.72.27. - <http://www.univ-lyon3.fr>



service commun de formation en sciences humaines et sociales

Université Claude Bernard  Lyon 1

FACULTE DE PHILOSOPHIE



FORMATION PROFESSIONNALISANTE, INITIALE ET CONTINUE

Co-habilité par les Universités Claude Bernard-Lyon1 et Jean Moulin Lyon 3



« CULTURE ET SANTE »

MASTER



Savoirs,
cultures,
éthique et
décision en santé



I OBJECTIFS

- former des professionnels de la santé et des personnes exerçant des responsabilités dans le monde de la santé à maîtriser et appliquer l'ensemble des références, des concepts et questionnements propres aux sciences humaines, sociales et à la philosophie ;
- permettre un recul critique, une prise de conscience, une participation aux débats, et, en fin de compte, un meilleur éclairage des décisions, sur fond d'une conception humaniste de la médecine afin d'éviter les pièges de la domination exclusive de la technologie, de la rationalité économique et de la médiatisation ;
- associer étroitement des enseignants-chercheurs issus des Sciences humaines et sociales (philosophes, juristes, économistes, anthropologues, psychologues, sociologues, etc.), des praticiens de la clinique et des hospitalo-universitaires. Les enseignements et les travaux de recherche sont toujours effectués ou supervisés par un *binôme* SHS-médecine. Le master comporte aussi la participation de nombreux professionnels aux enseignements (médecins, biologistes, cadres soignants et responsables hospitaliers) ;
- coupler les enseignements aux travaux des équipes de recherches internes et externes à l'établissement : UMR, Equipe d'accueil de l'Institut de recherches philosophiques de Lyon3, Equipe d'accueil interdisciplinaire et inter-établissement (Lyon1, 2, 3) « Santé, Individu et société », Centre interdisciplinaire d'éthique de l'Université catholique de Lyon, Espace éthique régional, etc. ;
- ouvrir la formation et la recherche aux partenaires universitaires français (Paris, Aix-Marseille, etc.) et étrangers (centre lémanique d'éthique, Mayence, etc.) pour renforcer l'accès aux avancées les plus récentes dans le domaine.
- adapter la formation aux besoins variables des étudiants, par un large choix de parcours, par des regroupements dans le temps de certains enseignements, par des attributions d'équivalence pour des formations partielles déjà validées, par le développement d'enseignements à distance, etc..



II CONDITIONS D'ACCES

- titulaires d'un master1 généraliste (60 ECTS) en sciences humaines et sociales
- titulaires d'un Master1 (60 ECTS) en sciences
- équivalence d'un master1 par validation d'expérience professionnelle.
- formation ouverte dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue

L'admission est autorisée par une Commission qui se réunit en juillet et septembre.

La formation est accessible aux professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, odontologistes, paramédicaux, sages-femmes, infirmières), travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, etc.), administratifs, chercheurs en laboratoires, juristes, philosophes, psychologues, sociologues, anthropologues, chercheurs, journalistes scientifiques, et toute personne impliquée, intéressée par les questions de santé (associations de malades, etc.).



III ENSEIGNEMENTS

Enseignements théoriques du semestre 1

MODULE COMMUN A : Méthodologie de la recherche.

MODULE COMMUN B : CONFERENCES.

MODULE COMMUN 1 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES BIO-MEDICALES.

MODULE 2 : PHILOSOPHIE ET ETHIQUE DU VIVANT.

MODULE 3 : EPISTEMOLOGIE GENERALE DE LA MEDECINE

MODULE 4 : LA DECISION EN SANTE

MODULE 5 : LES REPRESENTATIONS, L'IMAGE ET LES IMAGINAIRES DE LA SANTE

MODULE 6 : ETHIQUE EN SANTE

MODULE 7 : ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Nombre de crédits :

30 ECTS au 1er semestre d'enseignements théoriques

30 ECTS au 2eme semestre : mémoire de recherche et rapport de stage

Organisation des enseignements :

de septembre à mi-avril

Les enseignements ont lieu sur les sites de l'Université Claude Bernard et de Jean Moulin Lyon3.

Un certain nombre d'enseignements sont communs avec des DU-DIU.

Parcours :

TROIS CHOIX :

- SCDS « Savoirs, Culture, Décision en Santé », comprenant les modules de tronc commun 1, A et B et les modules 3, 4 et 5 ;
 - ES : « Ethique en Santé », comprenant les modules de tronc commun 1, A et B et les modules 2, 4 et 6 ;
 - ES DS : « Ethique, savoirs et décision en santé » comprenant les modules de tronc commun 1, A et B et un libre choix de 3 modules parmi les modules 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- Total ECTS : 60 ECTS (équivalents crédits), dont 30 ECTS de formation et 30 ECTS de stage**

Stages du semestre 2.

- STAGE (avril-juillet) sous la responsabilité d'un tuteur
- Rapport de stage : 10 ECTS
- Mémoire de recherche : 20 ECTS



Terrains de stages.

Le choix du lieu de stage est validé par une Commission pédagogique en fonction de la situation et du projet de chaque étudiant..

